



Immaculée - Villeneuve – Québrais – Landettes

Relevé de décisions de la 5^{ème} séance plénière – 11 mai 2016

20 participants, 3 membres excusés

I - Bilan des groupes de travail et des actions en cours

Groupe de travail « Circulation, sécurité routière, stationnement »

1. Proposition d'aménagement des zones sélectionnées par le service Domaine Public :

À réaliser en 2016 :

- Aménagement sur la route du Passouer
 - Entre impasse du Passouer et chemin du chêne vert : aménagement avec 2 écluses décalées pour créer un effet « chicane »
 - Carrefour entre l'île du Passouer et route du Passouer : création d'un mini-giratoire semi-franchissable
 - Pour compléter, il faudrait faire une double écluse en direction de la SOCALI (à envisager dans un second temps)
 - Remarque d'Alain GEFROY : Afin de vérifier le bon positionnement des aménagements par rapport à la circulation des engins agricoles, Il conviendra de venir avec un attelage agricole, comme un plateau par exemple.

- Ecluse sur virées Gilles : il faudra intégrer le passage des vélos à l'extérieur des écluses ;
- Toutes les écluses provisoires jugées concluantes seront pérennisées par un aménagement définitif en enrobé ;
- Route de la Villes Heulin : il est retenu le principe d'aménagement d'une double écluse, en face de l'entreprise TRAFORDYN ;

- Carrefour entre route de Dissignac et chemin des virées moissons : création d'un mini-giratoire. Attention, prendre en compte la position des aubettes pour arrêt de bus ;
- 2eme partie de la route du château de Beauregard avec en particulier des aménagements de stationnement ;
- Trottoir à l'intersection entre route du Point du Jour et route de la Pierre à rogner
- Carrefour route du marais d'Ust / route de l'angle : un projet de modification de carrefour sera présenté lors de la prochaine réunion du groupe de travail ;

2. Problématique de la vitesse

- Les réflexions peuvent porter sur la réglementation et sur les aménagements ;
- Des voies sont à 70 km/h sur l'immaculée, on pourrait les abaisser ponctuellement à 50 km /h, mais cela ne pourra pas être fait partout (ex : route du Bas Leaufouis)
- Comment faire respecter la limitation à 30 km/h devant les jeux du bois Joalland ? réflexion à mener.
- Secteur de la Montagne : la limite de vitesse est à 90 km/h pour le moment, mais il n'y a aucune demande d'abaissement pour le moment.

Groupe de travail « Pédibus » - 5 membres inscrits

Rapporteur : Laurence Bonnet Permettes

Démarrage officiel de la phase test du Pédibus le 9 mai 2016 jusqu'à la fin de l'année scolaire, le lundi et vendredi matin. Le pédibus ne concerne pas que le centre-bourg. 4 lignes ont été mises en place, suite au retour du questionnaire distribué à l'école Jules Simon. Une page « Pedibus » a été créée par le biais du groupe de travail sur le site de l'école. On y retrouve toutes les informations utiles concernant les itinéraires, les formulaires d'inscriptions en tant qu'accompagnateurs et pour les enfants. Gilets jaunes distribués aux enfants, corde de « ralliement ».

Les demandes d'aménagements et de signalisation pour renforcer la sécurité des piétons sur les 4 lignes, faites auprès service du Domaine Public par le groupe de travail, devraient être réalisées d'ici la fin du mois de juin : mise en sécurité de la route du Bignon Baguet, panneau clignotant pour signaler la présence des enfants.

Un concours de dessin sera organisé, également d'ici fin juin, auprès des élèves de l'école Jules Simon afin de les sensibiliser au système du pédibus. Le gagnant verra son dessin

servir de logo au pédibus. Les réalisations des 3 lauréats seront exposées à l'occasion de la fête de l'école.

Le groupe de travail se réunira fin juin/début juillet pour une réunion bilan étape.

PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS !!!!

II – Présentation de l'accompagnement méthodologique pour le groupe de travail « Chemin de randonnée » et du cabinet Fibre Canopée

Arrivés à mi-mandat (novembre 2014 / novembre 2017), chacun des 6 Conseils de quartiers a réalisé le projet d'un de ses 2 groupes de travail (ou est sur le point de le faire, entre mai et septembre 2016) alors que le second demeure à l'état d'idée ou n'a pas encore atteint la phase opérationnelle.

La Ville a donc souhaité faire appel à un prestataire extérieur expérimenté dans l'accompagnement des démarches participatives et de concertation avec les habitants pour suivre les 6 groupes de travail qui devront mener à bien leur projet d'ici novembre 2017.

Florence Mini et Myriam Masson du cabinet Fibre Canopée se sont présentées et ont expliqué leurs valeurs, leurs savoir-faire et leur mission d'accompagnement aux membres du Conseil de quartiers.

Celle-ci se déroulera entre mai et décembre 2016 et sera ponctuée de 3 ateliers (réunions du groupe de travail) :

- 1^{er} atelier, entre fin juin et la première semaine de juillet : préciser les objectifs de l'action ; faire émerger des axes de travail ; identifier les publics bénéficiaires et les personnes ressources ;
- 2^{ème} atelier, entre fin août et mi-septembre : décliner le projet en actions et étudier des exemples de ce qui existe ailleurs ;
- 3^{ème} atelier, début novembre : fixer la méthodologie de mise en œuvre du projet et son rétro-planning

La prochaine séance plénière, qui devrait se dérouler courant novembre, permettra de présenter à tous les membres du Conseil de quartiers, le projet finalisé.

L'accompagnement concernera donc le groupe « Chemin de randonnée ».

Il s'est déjà réuni 2 fois pour réfléchir aux pistes et méthodes de travail. Parmi les idées évoquées :

- Convier les différents acteurs : associations de pêcheurs, de chasseurs, les agriculteurs, les cyclistes, les randonneurs ;
- Protéger pour la biodiversité ;
- Mettre en place une charte de bon voisinage pour apprendre à se connaître et à se respecter ;

Le premier atelier aura lieu **le mercredi 6 juillet à 18h30** – salle des Mariages de l’Immaculée.

Pour contacter Fibre Canopée : fibresaintnazaire@gmail.com

III – Divers

Fête des voisins :

La thématique abordée, dans un premier temps dans le Conseil de quartiers, a été reprise par la Maison de Quartier de l’Immaculée.

Première piste : une fête au bord de l’eau en relation avec les 100 ans du Bois Joalland.

Animations pour aider les gens à se connaître.
